

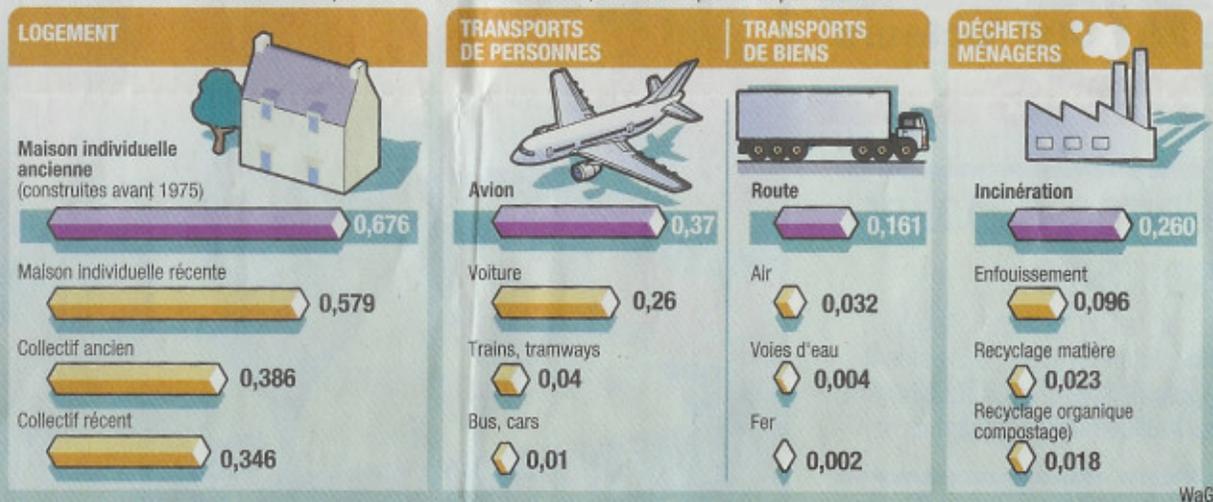
Environnement L'Ile-de-France utilise trop d'espace pour ses besoins quotidiens, selon une étude de la région

Le mode de vie des Franciliens laisse des traces

Pour faire face à ses besoins quotidiens, le Francilien consomme beaucoup trop d'espace. 5,58 hectares par an et par habitant précisément, vient de calculer une société spécialisée, mandatée par le conseil régional d'Ile-de-France pour établir la première empreinte écologique des Franciliens. 5,58 hectares, c'est trois fois plus que la surface disponible par habitant au niveau mondial – calculée à partir de la productivité moyenne de la terre –, établie à 1,9 hectare par an. En d'autres termes, « si tout le monde sur la planète avait le mode de vie des Franciliens, près de trois planètes seraient nécessaires pour assurer ces conditions de vie », conclut cette étude. L'empreinte écologique évalue la surface nécessaire à une population pour satisfaire sa consommation de ressources et ses besoins

Ce qui consomme le plus d'espace

Surfaces nécessaires aux Franciliens pour leurs besoins et activités, en hectare par an et par habitant.



d'absorption de déchets. Selon WWF, l'empreinte écologique de l'humanité est estimée à 2,3 hectares par habitant et celle des Français à 5,20 hectares par habitant.

Pour Christian Thibault, de l'Iaurif (Institut d'aména-

gement et d'urbanisme de la région Ile-de-France), « le niveau de vie en région parisienne » est le principal responsable du mauvais résultat francilien. La production et l'utilisation de biens représentent ainsi 45 % de l'empreinte francilienne, et

l'alimentation 30 %. Les transports (12 %) et le logement (9 %) n'arrivent qu'ensuite, car, contrairement à une idée reçue, un réseau de transport développé et un habitat dense « induisent des modes de vie plutôt performants d'un point de

vue environnemental », soulignent les auteurs de l'étude. Mais l'ancienneté du parc de logements collectifs, et la présence de deux aéroports internationaux, davantage consommateurs d'énergie, viennent aggraver la situation de l'Ile-de-France.

Une mesure de la pression sur l'environnement

Le concept d'empreinte écologique a été inventé dans les années 1990 par deux chercheurs canadiens. C'est une mesure – estimée – de la pression qu'exerce l'homme sur l'environnement, et cet indicateur peut apporter de précieux enseignements sur l'étalement urbain. L'ensemble des données de consommation des biens et services ainsi que de production de polluants et de

déchets est transformé en surfaces théoriques nécessaires à la production de ces biens et à l'assimilation de ces rejets. Par exemple, afin de déterminer la superficie nécessaire pour produire 1 kg de pain, la productivité moyenne de l'hectare de blé au niveau national ou local sera pris en compte, ainsi que l'énergie nécessaire pour mouliner le blé, fabriquer et distribuer le pain.

bio-capacité La bio-capacité d'une région correspond à sa surface biologiquement productive. Celle-ci est de 0,484 hectare/an/habitant en Ile-de-France, soit onze fois moins que son empreinte écologique. Un résultat logique (19 % de la population française sont concentrés sur 2% du territoire), mais qui indique que l'impact sur l'environnement de la région va au-delà de ses frontières.

infos

Le calcul de l'empreinte écologique des Franciliens s'est déroulé entre le début du mois de septembre et la fin décembre 2004. Il a été réalisé par la société Empreinte Ecologique SARL. L'étude a été supervisée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (www.iaurif.org). Pour plus d'infos : www.wwf.fr ou cite-sciences.fr, et pour calculer votre propre empreinte : www.earthday.net ou www.footprint.ch

« Il faut privilégier l'agriculture biologique »

Michel Vampouille

Vice-président du conseil régional chargé de l'Environnement.

Quelles conclusions avez-vous tirées de cette étude ?

L'élément le plus surprenant, c'est l'importance qu'y tiennent la consommation de biens et l'alimentation. La chaîne alimentaire est le principal émetteur de gaz à effet de serre, à cause des pesticides employés et des transports de marchandises. Cela signifie qu'on doit arrêter de consommer des produits qui font trois fois le tour de l'Europe avant d'arriver en Ile-de-France, et privilégier l'agriculture biologique. **Ne faut-il pas aussi améliorer l'habitat ?**



Les technologies écologiques doivent en effet être privilégiées dans la construction des bâtiments. Il y a urgence. En 2050, il fera deux ou trois degrés de plus dans la région, et un été sur deux sera caniculaire. Il faut donc adapter l'habitat dès aujourd'hui. Et ce n'est pas la clim' qui nous sauvera.

Page réalisée par Mickaël Bosredon